



Championnat régional Mini-basket



École Bois-Joli-Sacré-Coeur

Polyvalente Hyacinthe-Delorme

Saint-Hyacinthe

24 et 25 mars 2012

Dernière mise à jour : **12-01-2012**

INFORMATIONS

DATE	24 et 25 mars 2012
LIEUX	<p>Polyvalente Hyacinthe-Delorme 2700, rue T.D. Bouchard Saint-Hyacinthe, J2S 5H7</p> <p>École Bois-Joli-Sacré-Coeur 775, rue Sacré-Cœur Ouest Saint-Hyacinthe, J2S 1V2</p>
CATÉGORIES	<p>Compétitif – Masculin Compétitif – Féminin Participatif – Masculin Participatif – Féminin Récréatif – Mixte (NOUVEAU!)</p> 
COÛT	<p>190,00 \$ par équipe Le RSEQ Montérégie enverra la facture aux écoles participantes la semaine suivant l'événement.</p>
RESPONSABLE	<p>Guillaume Duhamel, coordonnateur des activités Téléphone : 450-463-4055 poste 106</p>
HORAIRE	<p>Une copie de l'horaire sera transmise aux équipes inscrites à compter du 7 mars 2011.</p>
INSCRIPTION	<p>La date limite d'inscription est le : Vendredi 9 mars 2012 avant 16h00. La facture sera envoyée à l'équipe qui s'est désistée après la date limite des inscriptions.</p> <p>Vous trouverez le formulaire d'inscription sur la page web du mini-basket sur http://www.arser.qc.ca/primaire/mini_basketball.shtml Courriel : guillaume_duhamel@csmv.qc.ca Télécopieur : 450-463-4229</p>
RÉGLEMENTATION	<p>N'oubliez pas d'aller consulter la réglementation spécifique du mini-basket sur le site du RSEQ Montérégie :</p>

INFORMATIONS



1-ADMISSIBILITÉ D'UNE ÉQUIPE

Les équipes devront respecter le principe de l'entité école (voir article 14 du document de la réglementation spécifique).

2-CATÉGORIE

Toutes équipes évoluant dans une catégorie compétitive de niveau AA dans sa commission scolaire ne pourront participer au régional dans la catégorie participation (niveau A et B), cependant une équipe évoluant dans une catégorie participation pourra s'inscrire dans une catégorie supérieure lors du championnat.

Voici la description du niveau de chaque catégorie qui vous aidera à évaluer votre équipe dans la bonne classe :

2.1 CATÉGORIE COMPÉTITION

- Équipe ayant participé à une ligue organisée durant la saison;
- Équipe ayant participé à des tournois durant la saison;
- Le niveau technique de l'équipe est au stade « avancé »;
- Équipe ayant pratiqué 2 fois ou plus par semaine (environ 1h30 par semaine);
- Équipe ou certains joueurs jouant pour une équipe civile (A et AA).
- Équipe ou un enseignant investit beaucoup de temps dans cette équipe.

2.2 CATÉGORIE PARTICIPATION

- Équipe ayant participé à une ligue organisée cette saison;
- Le niveau technique de l'équipe est au stade « INTERMÉDIAIRE »;
- Équipe n'ayant pas participé à une ligue organisée mais, qui a pris part à plusieurs tournois invitations;

2.3 CATÉGORIE RÉCRÉATIF MIXTE (INITIATION - DÉBUTANT) NOUVEAU EN 2011-2012!

- Le niveau technique de l'équipe est au stade « DÉBUTANT »;
- Les élèves sont à leur première expérience de tournoi de mini-basket;
- Équipe qui pratique environ une fois par semaine (Une heure ou moins de pratique par semaine);
- Équipe ayant des jeunes de 4ème et/ou 5ème année « DÉBUTANT »
- Cette catégorie vise à faire vivre une première expérience aux élèves débutant la pratique de mini-basket dans un cadre scolaire.

3-ARBITRAGE

L'arbitrage sera effectué par des arbitres fédérés de la ligue de mini-basket de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Deux (2) marqueurs seront présents pour toutes les parties du championnat. Pour les matchs de la ronde finale (demi-finale et finale), il y aura deux (2) officiels qui arbitreront les matchs.

4-ESPRIT SPORTIF

Un des objectifs de ce tournoi est d'encourager les élèves à démontrer par leur conduite l'intégration de certaines règles d'éthique sportive.

5-ENTRAÎNEUR

L'entraîneur ne doit pas s'adresser directement au marqueur. Pour toute question en lien avec la table des marqueurs, l'entraîneur devra s'adresser au responsable de plateau. Il doit aussi rester vis-à-vis sa zone d'équipe pendant le match.

6-ENCADREMENT

Chaque équipe devra être accompagnée par un adulte (18 ans et plus).

7-VESTIAIRES

Tous les participants devront se munir d'un cadenas afin d'éviter le vol dans les vestiaires. Les joueurs peuvent apporter leurs effets personnels sur les plateaux.

8-SPECTATEURS

Les parents, amis et partisans doivent utiliser les endroits prévus à cette fin.

Nous serons strictes sur les excès de comportement et nous inviterons les spectateurs contrevenants à quitter les lieux. **Nous demandons à tous les parents d'apporter leurs chaises pliantes (style « camping »).**

9-VOL, VANDALISME

Toute école dont certains athlètes se sont adonnés à des actes de vandalisme devra rembourser les coûts de réparation ou de remplacement. Toute personne surprise à s'adonner à des actes de vandalisme sera automatiquement suspendue. Les écoles et le RSEQ Montérégie ne seront pas responsables des vols.

10-PROPRETÉ

Partout dans le gymnase, de même qu'aux bancs d'équipe, sont disposées des corbeilles à papier et des poubelles, que nous vous prions d'utiliser. Il est interdit de boire ou de manger dans le gymnase.

11 RÉCOMPENSES

Il y aura une cérémonie protocolaire après chaque finale pour remettre les bannières et médailles aux trois premières équipes dans les gymnases.

Pour la catégorie RÉCRÉATIF MIXTE, aucune médaille ne sera remise; le tournoi sera du style « festival » avec un minimum de 3 matchs.